

Cependant, si les députés sont sincères et honnêtes, ils se doivent d'agir par principe. A mon sens, si l'on accepte la déclaration du vice-amiral qui a comparu devant le comité de la défense, tous les témoignages tendent à prouver que le programme de construction de frégates n'aiderait pas à la défense de notre pays, n'améliorerait pas notre apport à l'OTAN ni à aucune autre alliance; c'était une dépense inutile des deniers publics. Par conséquent, quiconque s'inspire de principes et non d'esprit partisan, et tâche d'être positif et non obstructionniste, ne peut qu'admettre, d'après les témoignages entendus au comité de la défense, que le gouvernement a pris une décision sage à cet égard. Il l'a prise en tenant compte de la nécessité de maintenir nos chantiers maritimes. C'est pourquoi il a immédiatement présenté un programme de 110 millions de dollars pour la construction de bateaux à des fins pacifiques. J'espère que le gouvernement avisera aussi à l'opportunité de maintenir nos chantiers maritimes occupés à plein temps comme nous l'avons proposé, en rectifiant une erreur qu'il a commise dans le passé et en mettant sur pied une marine marchande canadienne qui servirait en temps de paix et, au besoin—que le Ciel nous en préserve—en temps de guerre.

Notre expérience dans ce comité de la défense a été des plus décevantes, mais aussi fort intéressante. Nous y avons entendu des personnalités telles que le major-général Simonds, le général Foulkes, ancien chef d'état-major ou président des chefs d'état-major conjoints. Ces hommes nous ont donné leur idée, fondée sur leur expérience et leurs connaissances, du rôle que le Canada devrait ou pourrait jouer dans le cadre d'une politique de défense intelligente, raisonnable et de grande portée. Ils ont signalé sans équivoque que le Canada n'a pas sa place comme puissance nucléaire. Tous deux ont dit d'une façon catégorique que le Canada n'a rien à gagner et rien à offrir, tant au point de vue tactique que stratégique, en ce qui concerne les armes nucléaires. Se fondant sur leur remarquable expérience, ces deux hommes soutiennent que le Canada a un tout autre rôle à jouer. Dans leur déposition au comité, les deux ont déclaré que le Canada a dépensé inutilement des millions de dollars pour assurer une défense qui n'en est même pas une, qu'au cours des ans, nous avons perdu toute conception de la politique de défense par suite des personnalités en cause, des soupçons, des ambitions et de la jalousie qui existaient entre les trois services.

En s'appuyant sur leur expérience, ces deux messieurs affirment que nous avons besoin d'un commandement unifié. Il faut bien

noter ceci cependant, monsieur l'Orateur. Tous deux affirment que le Canada ne possèdera jamais de politique de défense valable, que nos forces armées n'auront aucune efficacité et que les dépenses effectuées seront inutiles, tant que le gouvernement n'aura pas le courage d'adopter une politique de défense et d'exiger que les officiers d'état-major l'acceptent ou se retirent. Oui, monsieur l'Orateur, les membres du comité ont été déçus et navrés. A titre de membres du comité de la défense, nous obtenons la plupart de nos renseignements des journalistes ou nous les recueillons dans les déclarations faites par le ministre à la Chambre, mais ce dernier n'a jamais l'obligance de venir en discuter avec les membres du comité de la défense.

Cependant, monsieur l'Orateur, malgré la frustration et les déconvenues, je pense encore que les témoignages positifs que nous avons reçus jusqu'ici et ceux que nous espérons encore recueillir seront profitables, si on nous permet de recommander pour l'avenir un programme d'ensemble. Je crois que cela pourrait se faire. J'espère, monsieur l'Orateur, que tous les députés en cette Chambre liront les témoignages qui ont été présentés au comité. Le comité ne compte que 24 membres. Les honorables députés peuvent peut-être aider le Canada à se donner un programme de défense qui, pour la première fois, en sera réellement un, un programme de défense qui nous en donnera vraiment pour notre argent. Ceux qui sont devenus agités au hystériques au sujet de certaines questions devraient connaître les paroles du major général Simonds, celles du général Foulkes au sujet du rôle que le Canada devrait jouer, croient-ils, en conséquence de leur expérience, dans le maintien de la paix.

Je ne pense pas avoir manqué une seule réunion du comité. J'en suis très fier, et savez-vous pourquoi? Les militaires professionnels, dans leurs témoignages, nous ont prouvé que nous, notre groupe, qui ne sommes pas des militaires professionnels, avons raison et avons toujours eu raison dans les programmes que nous préconisons pour le Canada en matière de défense. Nous avons recommandé une force unifiée, qui existerait et serait prête à répondre à l'appel des Nations Unies. Cette force devrait être grandement mobile. Je regrette que le parrain de cette proposition ait dû avoir recours à une attitude d'opposition et d'obstruction partisans, qui sert de fondement à sa motion, au lieu de considérer le meilleur programme de défense pour le Canada. Je pense que notre comité a toujours une tâche à accomplir et qu'il l'accomplira si on lui en donne l'occasion.

(Texte)

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, en prenant part à ce débat,